

Syndicat Mixte de Pays du Lomont  
Commission Tourisme de 10 septembre 2008

Frédéric Barbier			Présent
Claude Perrot			présent
Benoit Carrey			Excusé
Jean-Claude Mouglin			Excusé
Guy Scherrer			Excusé
Pierre Eglin			Excusé
Olivier Vircondelet			Présent
Laurence Berthet			Présent
Patrick Toulet			Présent
Nicolas Pouhin			Excusé

### 1- Ouverture de la Commission

La commission tourisme propose au Conseil Syndical que ces réunions soient ouvertes à d'autres personnes que les élus du Syndicat. Elle propose :

- que les personnes ayant participé par le passé aux réflexions sur le développement touristique dans le Pays du Lomont soient contactées.
- que les partenaires institutionnels que sont les Communautés de Communes du Vallon de Sancey et de Saint Hippolyte puissent participer.
- que chaque maire des communes adhérentes soit sollicité pour présenter une personne qualifiée de sa commune.

Il est enfin rappelé que le conseil syndical devra définir le fonctionnement de cette commission « ouverte » dans son règlement intérieur.

### 2- fréquence des réunions

Afin de relancer les projets en cours, et d'engager les réflexions pour l'avenir, Il est souhaitable en début de mandat de se voir un peu trop souvent que pas assez. Un rythme d'une réunion toutes les 3 semaines est envisagé. Compte tenu de emplois du temps de uns et des autres Il semble toutefois difficile d'arrêter la programmation de chaque réunion à un jour fixe de la semaine. La réunion suivante sera fixée systématiquement lors de la réunion en cours. La prochaine réunion de la commission tourisme est programmée au :

**Mercredi 8 octobre à 20H00 en mairie de Pont de Roide**

### 3- Projets en cours

#### 3.1 Convention avec la Communauté de Communes du Vallon de Sancey

Une réunion pour faire le point avec la CC du Vallon de Sancey est prévue le :

**Lundi 29 septembre 2008 à 11H00**

au siège de la Communauté de Communes.

Seront présents à cette réunion pour le compte de la CC, le Président, le Vice-Président, et David Vermot l'animateur. Proposition de désigner au sein de la commission tourisme ou au sein du conseil syndical 1 ou 2 personnes pour accompagner le Président du SMPL.

### 3.1 Convention avec la Communauté de Communes de Saint-Hippolyte

Un contact téléphonique avec le Président de cette commune fait ressortir qu'à la demande du Bureau de la CC et de son Conseil, la CC de Saint Hippolyte ne souhaite pas renouveler la convention pour la réalisation de la plaquette touristique. La CC de Saint Hippolyte est déjà engagée dans le financement du bureau de tourisme de Saint Hippolyte et avec le Pays Horloger pour l'édition de plaquettes touristiques.

Une solution pourrait consister à rechercher un partenariat directement entre Bureau de Tourisme.

A suivre

### 3.2 Ré-édition de Plaquette touristique Eolienne.

Nous n'avons plus de plaquette touristique sur les éoliennes. Il serait bon de refaire un tirage de 4 000 plaquettes pour approvisionner nos différents sites de distribution. La quantité proposée permettrait de nous laisser le délai suffisant pour re-travailler le document initial et y apporter des améliorations.

Actuellement un seul devis a été demandé à l'imprimerie Metthey pour un montant de 470 € HT.

Proposition de demander des devis comparatifs et de faire l'ajustement budgétaire nécessaire au BS 2008 afin de pouvoir passer commande de cette ré-édition.

### 3.3 Balisage des sentiers de randonnée parc éolien.

Benoit Carrey a participé pour le SMPL à une réunion avec les associations de chasse et de randonnée pédestre pour la mise en place de balisage de sentier de randonnée. Il ressort de cette réunion que le SMPL est attendu pour participer au financement du balisage. Proposition d'inviter les responsables de ces associations à notre prochaine commission tourisme le 8 octobre.

### 3.4 Projet d'étude de développement touristique sur le Parc éolien

Un des projets inscrit dans la précédente mandature concernait la réalisation d'une étude de développement touristique autour du Parc Eolien. Proposition de faire le point de cette étude avec la CC du Vallon de Sancey et si le besoin est toujours présent de se mettre en recherche de structures ressources pour réaliser cette étude. Penser à demander une aide à la Région de Franche-Comté.

### 3.5 Plaquette 2009

On repart de Zéro pour le futur document. Chantier à lancer par Nicolas Pouhin. Proposition de Patrick Toulet de réfléchir à un document de base qui pourrait être imprimé pour 2 ans avec ajout chaque année des éléments variables.

Frédéric Barbier